



# Assemblée des Français de l'étranger



## COMMISSION DU COMMERCE EXTÉRIEUR, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (CEDDEF)

30<sup>e</sup> Session - Mars 2019

**Présidente : Mme Geneviève BERAUD-SUBERVILLE**

**Vice-président : M. Guillaume ELOY**

### Rapporteurs :

#### Commerce Extérieur

Mme Gaëlle BARRÉ  
Mme Nadine PRIPP

#### Développement Durable

M Alexandre CHATEAU-DUCOS  
Mme Marie-Carole DE LA CRUZ

#### Emploi et Formation

Mme Anne-Marie BALLANDE-  
ROMANELLI

### Membres de la Commission

Mme Anne-Marie BALLANDE-ROMANELLI  
Mme Gaëlle BARRÉ  
M. Mehdi BENLAHCEN  
Mme Geneviève BERAUD-SUBERVILLE  
Mme Fabienne BLINEAU  
Mme Inès CAVAYÉ-NINU  
M. Yan CHANTREL

M. Alexandre CHATEAU-DUCOS  
Mme Marie-Carole DE LA CRUZ  
M. Guillaume ELOY  
Mme Anne HENRY-WERNER  
M. Alain-Pierre MIGNON  
M. Pierre TOUZEL  
Mme Nadine PRIPP



**Rapport de la Commission Commerce Extérieur, Développement Durable  
Emploi et Formation (CEDDEF)  
Thématique : COMMERCE EXTÉRIEUR**

**Assemblée des Français de l'Étranger  
30<sup>e</sup> session 11-15 mars 2019**

**Rapporteur : Mme Gaëlle BARRÉ**

**FRENCH TECH**

**M. Gaultier BRAND-GAZEAU**, Responsable des Affaires internationales à la Mission French Tech

Le 27 novembre 2013, le Gouvernement lance la French Tech, un nouveau label destiné à désigner les territoires les plus favorables au développement des start-up, ces jeunes pousses numériques dont le développement est essentiel pour l'avenir de l'industrie française. La French Tech a pour but de favoriser l'émergence de start-up françaises performantes.

La French Tech est le surnom de l'écosystème des start-ups françaises et de tous ceux qui le composent; des biosciences aux marketplaces en ligne, d'où qu'ils viennent, en France et à l'international. C'est un mouvement soutenu par le gouvernement et porté par les entrepreneurs. Par leur engagement et investissement, ces fondateurs de start-up ont positionné la France sur la carte mondiale de la Tech. Au sein de l'État, la Mission French Tech soutient cette dynamique des start-up en développant des programmes, en organisant des événements, en créant des opportunités de financement, en élaborant des politiques publiques et en animant un puissant réseau de communautés French Tech à travers le monde.

**Structuration de l'écosystème des start-up françaises**

La labellisation de Métropoles French Tech a permis de structurer l'écosystème français sous la forme d'un réseau rassemblant Paris et 13 autres écosystèmes remarquables qui sont les têtes de pont de la French Tech en régions. Des réseaux d'entrepreneurs français sont structurés dans 12 villes du monde entier, de New York à Tokyo en passant par Moscou et Le Cap, autour des « French Tech Hubs ». Le 25 juillet 2016, 9 réseaux thématiques French Tech ont été lancés.

Dans une première phase, il s'agissait de faire émerger l'écosystème des start-up.

Depuis le 1er Janvier 2019, la French Tech concentre ses activités sur les points suivants :

- Développement de la Mission French Tech, avec 2 équipes de 10 employés au ministère.
- Développement du Branding French Tech au travers des actions de la BPI.
- Soutien à la communauté French Tech, entrepreneurs en poste à l'étranger.

La force est de s'appuyer sur ce réseau de bénévoles qui était jusqu'alors loin des réseaux français (diplomatiques et associatifs).

## **Rayonnement international de la French Tech**

L'écosystème de start-up de Paris et de l'Île-de-France représente à lui-seul environ 50% du potentiel français : l'enjeu n'est donc pas sa reconnaissance au niveau national (à ce titre pas de "label" national pour Paris) mais sa reconnaissance parmi les écosystèmes le plus performants au niveau mondial, et ce au bénéfice du rayonnement international de toute la French Tech. Paris est de facto la "capitale" de la French Tech et l'initiative French Tech s'est focalisée sur le renforcement de sa visibilité internationale en matière de start-up et d'innovation.

Comme annoncé par le Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances et du ministre de l'Action et des Comptes publics, chargé du Numérique, deux écosystèmes verront le jour : les Communautés French Tech et les Capitales French Tech.

La Mission French Tech soutient la dynamique entrepreneuriale et densifie cet écosystème en France et à l'international. La France est désormais positionnée sur la carte mondiale de la Tech ; mais nous devons maintenant changer d'échelle. Notre objectif : faire de la French Tech l'un des meilleurs écosystèmes au monde pour démarrer, faire grandir et accélérer les leaders mondiaux de la Tech, vecteurs de progrès et porteurs de valeurs.

Ce rayonnement à l'international passe aussi par la participation des start-up françaises aux grands événements internationaux.

La communauté French Tech est en train de changer de statut ; le 25 mars il y aura une nouvelle structure pour ces communautés. Une cinquantaine de communautés ont postulé à l'étranger.

Les communautés French Tech sont gérées par des comités directeurs "board", organe de gouvernance, mais sans responsabilité juridique. C'est un comité directeur et consultatif, autorité de l'organisme à but non lucratif. Le board est un Comité non décisionnel juridiquement dont le mandat consiste à donner des conseils, à formuler des avis ou à faire des recommandations sur des questions mises à l'étude.

La constitution du « board » des communautés French Tech englobe et met sur un pied d'égalité les actuels « Hubs French Tech » à l'international, et les communautés situées sur le territoire national et dans le monde. Les postes rémunérés de coordinateurs de Hub disparaissent eux aussi, signifiant que l'animation d'une « Communauté » sera désormais bénévole. Les membres de la French Tech auront cependant accès à un nouveau fonds, qui devrait s'élever à 2 millions d'euros pour 2019, et servira à financer des projets ponctuels.

2 axes pour le futur de la communauté French Tech:

- Hyper Croissance. La France est le premier pays européen en création de start-up (12.000 start-up françaises). 12% des emplois créés en France l'an dernier l'étaient dans des start-up. Il faut monter en gamme et les aider à croître.
- Pour plus de valeurs. Promotion de la diversité avec féminisation de l'écosystème, recherche de talents du monde entier et technologies au service de l'humanité.

Pour plus d'informations : [www.lafrenchtech.com](http://www.lafrenchtech.com)

**BUSINESS FRANCE Team France Export**  
**Mr Frédéric Rossi, Directeur Général Délégué de Business France**

Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France. Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le VIE (Volontariat International en Entreprise). Créée le 1er janvier 2015, Business France est issue de la fusion d'UBIFRANCE et de l'AFII (Agence française pour les investissements internationaux). Business France dispose de 1500 collaborateurs situés en France et dans 62 pays. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires publics et privés.

**Présentation du projet Team France Export : le nouveau dispositif pour accompagner les entreprises françaises à l'international**

La Team France Export unit des acteurs publics au service de l'internationalisation des entreprises françaises et des acteurs privés qui proposent des solutions. L'objectif commun est de proposer aux entreprises de tous secteurs d'activités et de toutes tailles, un dispositif lisible, efficace et adapté.

La Team France Export réunit ainsi une offre de solutions, de la préparation à la projection à l'international : depuis les Régions françaises, dans lesquelles sont constitués des "guichets uniques de l'export" jusqu'aux marchés étrangers où un "correspondant unique Team France Export" oriente les entreprises vers les solutions répondant à leurs besoins.

Depuis ces derniers mois, les principales mesures mises en place par la Team France Export sont :

- La création de guichets uniques dans les régions de France. Business France, Bpifrance et les CCI proposent un accompagnement personnalisé pour que l'international devienne une part de l'activité en développement. Désormais, un réseau de 250 conseillers internationaux disposant de l'ensemble des informations et opportunités, rassemblées par Business France, sur les marchés étrangers, par secteurs, est au service des entreprises. Véritables référents export de ces entreprises, ils apporteront les meilleures solutions, issues du dispositif public ou du secteur privé, en fonction de leur maturité et de leurs moyens. Les soutiens apportés par les régions ainsi que les solutions financières (prêts, garanties...) de Bpifrance seront mobilisés. Les régions, qui ont désormais un rôle central en matière de stratégie et d'appui à l'export.
- La mise en place d'outils numériques regroupant les offres d'accompagnement et de financement public à l'export, et le meilleur des offres du secteur privé, seront déployés à partir du mois d'avril 2019.
- Le correspondant unique Team France Export à l'étranger avec un réseau de tiers de confiance partageant une offre, des standards et des systèmes d'information communs.

**Team France Export en chiffres**

- 235 conseillers internationaux dans toute la France (CCI, Business France, Bpifrance)
- 750 conseillers internationaux à l'étranger, répartis dans 65 pays
- 50 communautés sectorielles pour connaître les marchés

Le volet export consiste en la structuration des équipes avec les CCI en France, l'internationalisation des entreprises passant d'abord par la France, et le correspondant unique Team France Export à l'étranger. Le but est de donner à 60.000 entreprises un coach référent.

11 régions sur 13 ont signé des conventions avec Business France afin de développer cette collaboration. Il faut former ces collaborateurs selon des compétences sectorielles et leurs capacités à aller à l'international. 10 millions d'euro sont engagés par l'Etat pour Team France Export. Cela passe aussi par la mise en place d'outils communs. Elle sera adossée à une base de données (CRM) partagée par les Régions, Business France et les CCI, permettant d'assurer de manière mutualisée et personnalisée le suivi des entreprises.

## **Soutenir les exportateurs de demain**

Il faut préparer au mieux les entreprises en France pour plus d'exportation et plus d'exportateurs. On a 200.000 entrepreneurs qui souhaitent aller à l'international.

Comment organiser au mieux le dispositif dans les différents pays ?

Le correspondant unique Team France Export à l'étranger peut être Business France ou un acteur privé sélectionné à l'issue d'une procédure ouverte et transparente dans un certain nombre de pays ciblés par des concessions de service public.

Business France vient de notifier les organismes à qui sera concédé le service public d'accompagnement à l'export des entreprises françaises dans six pays : Belgique, Hongrie, Maroc, Norvège, Philippines et Singapour. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, ces attributaires sont les correspondants uniques dans leur pays, sous les couleurs de la « Team France Export », des PME et ETI françaises souhaitant bénéficier d'un service public d'accompagnement à l'export.

Business France lance cette expérimentation dans 8 pays dans le monde. Véritable partenariat public-privé, la « Team France » sera soutenue par des outils digitaux modernes, utilisés par l'ensemble de l'écosystème et cofinancés par Business France et par le fonds pour la transformation de l'action publique.

### **Liste des attributaires :**

- Norvège : la Chambre de commerce franco-norvégienne
- Singapour : la French Chamber of Commerce in Singapore
- Belgique : la CCI France Belgique
- Hongrie : la CCI France Hongrie
- Philippines : la CCI France Philippines
- Maroc : la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc

Dans les autres pays, Business France reste le référent.

Pour plus d'informations : [www.businessfrance.fr](http://www.businessfrance.fr)

**Rapporteur : Mme Nadine PRIPP**

## **DÉFICIT DU COMMERCE EXTÉRIEUR**

La commission a auditionné le Sénateur Olivier CADIC sur le déficit du commerce extérieur.

Depuis plusieurs années nous observons un déficit en augmentation. De 2007 à 2018, nous sommes passés de -15 Milliards d'euros à -30 Milliards d'euros (hors énergie). En 2018 le déficit total s'élève à -60 Milliards d'euros, soit un des plus mauvais chiffres de ces dernières années.

L'Europe est notre marché principal d'exportation soit 60% (contre 5% vers l'Afrique). À titre de comparaison, le montant des exportations de la France avec l'Espagne et l'Italie équivaut à celui de la France avec l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et la Chine réunis. De même, la Belgique a le même poids que l'Afrique et le Moyen Orient réunis dans nos exportations.

Nous comptons environ 125 000 entreprises exportatrices contre 130 000 il y a 20 ans.

Il y a 15 ans, il a été décidé de se focaliser sur la taille des entreprises exportatrices plutôt que sur leur nombre car on avait observé que 70% arrêtaient d'exporter au bout d'un an. Aujourd'hui l'objectif est d'atteindre les 200 000 entreprises exportatrices et donc de chercher à nouveau à augmenter leur nombre.

Les secteurs les plus porteurs sont l'aéronautique, la chimie et l'aérospatial. Le solde du secteur agro-alimentaire est en diminution.

Le sénateur Olivier CADIC pense que les chambres de commerce et Business France devraient fusionner au profit des chambres pour offrir aux sociétés une relation de proximité avec les pays d'accueil. Travailler, coopérer, échanger son savoir et son expérience dans un cercle géographique rapproché serait un atout pour la réussite de projets à l'exportation. Comme l'Allemagne qui lorsqu'elle décroche un marché, implique ses réseaux et « chasse en meute ».

Devant ce constat, le sénateur pense que nous pourrions remettre en question l'aide apportée à nos entreprises exportatrices en la remplaçant par un crédit d'impôt export.

Le sénateur Olivier CADIC observe qu'il est difficile d'envisager une harmonisation fiscale européenne notamment du fait de la diversité des modèles sociaux des pays membres.

Il est difficilement envisageable que certains pays acceptent de revoir leur modèle social à la baisse.



**Assemblée des Français de l'Étranger  
30<sup>e</sup> session 11-15 mars 2019**

**RÉSOLUTION DE LA COMMISSION DU COMMERCE EXTÉRIEUR,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION**

**Résolution** : COM/R.1/19.03

**Objet** : Participation des Conseillers consulaires aux "boards" des communautés FrenchTech

**L'Assemblée des Français de l'étranger,**

**VU**

- L'article 3 de la Loi numéro 2013-659 du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France stipulant que « le conseil consulaire est chargé de formuler des avis sur des questions notamment d'intérêt économique et social ».
- L'article 3 du décret 2014-144 du 18 février 2014 relatif aux conseillers consulaires, à l'Assemblée des Français de l'étranger et à leurs membres stipulant que « Le conseil consulaire reçoit périodiquement des informations concernant l'implantation locale des entreprises françaises ou de leurs filiales et leur activité. »

**CONSIDÉRANT**

- Que la réponse donnée à la résolution COM/R.2/15-10 par DFAE-DGM reconnaît qu'il n'est pas donné assez de place aux questions économiques en application de l'article 3 du décret n°. 2014-144.
- Considérant l'importance cruciale d'établissement de liens entre les conseillers consulaires et les acteurs et opérateurs de l'écosystème de leur circonscription.

**DEMANDE**

Que les conseillers consulaires soient invités de droit dans les "boards" des communautés FrenchTech.

Résultat	Adoption en Commission	Adoption en Séance
Unanimité	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix «contre »		
Nombre d'abstentions		



**Rapport de la Commission Commerce Extérieur, Développement Durable  
Emploi et Formation (CEDDEF)  
Thématique : EMPLOI ET FORMATION**

**Assemblée des Français de l'Étranger  
30<sup>e</sup> session 11-15 mars 2019**

**Rapporteur : Mme Anne-Marie BALLAND-ROMANELLI**

Pour le volet Emploi et Formation, nous avons auditionné deux entreprises, l'une spécialisée dans l'organisation de salon de recrutement et l'autre spécialisée dans la formation développeur Web .

**JOB RENCONTRES**

Nous avons auditionné M. Alexandre NOBECOURT, directeur général et Mme Jamila ELAIDI, responsable du pôle formation professionnelle ainsi que Mme Marie Hélène Lampe.

Avec près de 220 salons, Job Rencontres est le pionnier dans l'organisation des salons de recrutement en France. Job Rencontres organise des événements généralistes ou thématiques dans les plus grandes villes de France pour mettre en contact tous types d'entreprises (grandes entreprises, institutionnels, PME, PMI, TPE et Intérim) et des demandeurs d'emplois.

Les salons thématiques :

- Job Salon Carrières Commerciales
- Job Salon Retail Fooding Tourisme
- Job Salon Banque Finance Assurance
- Job Salon Relation Client

Les salons généralistes:

- Salon des 10 000 emplois à Paris qui attire 30 000 visiteurs avec plus de 150 exposants.
- Salon des 1000 emplois dans les villes de Lyon, Marseille et Bordeaux.

Nous nous sommes intéressés au Salon du Travail et de la Mobilité Professionnelle dont la 5e édition s'est déroulée en janvier 2019 à la grande Halle de la Villette.

Il est composé de différents villages :

- « Je cherche un Job »
- « Je me forme »
- « J'entreprends »,



- « Je bouge en France »
- « Je découvre l'emploi public »
- « J'ose le monde ».

Ce village « J'ose le monde » propose toutes les clefs pour réussir son projet de mobilité internationale.

Notre commission a mis l'accent sur les difficultés rencontrées par nos compatriotes lors de leur retour en France du fait de leur parcours souvent atypique et de leur perte de repères après leur expatriation. Job Rencontres tiendra compte de cette problématique et cherchera à l'intégrer.

A noter le salon « S'expatrier, mode d'emploi » organisé le 3 avril 2019 à la Cité Universitaire de Paris par : l'Assurance Retraite, la Caisse des Français de l'Etranger (CFE), le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS), Malakoff Mederic Humanis, ainsi que la Direction Générale des Finances Publiques, les Notaires de France et le MEAE.

## **LE WAGON**

Nous avons auditionné M. Romain PAILLARD et M. Sébastien SAUNIER Co-Fondateurs du WAGON

Le Wagon est une école de codage informatique française créé en 2013, implantée dans 20 pays et 33 villes:

- 7 campus en France
- 11 en Europe
- 7 en Asie Pacifique
- 6 en Amérique
- 2 en Afrique et Moyen Orient

4 210 personnes ont été formées, 1 140 applications Web développées. La formation apprend aux étudiants à développer entièrement des applications Web. La durée de cette formation est de 9 semaines pour un coût moyen de 5 500 euros. La certification délivrée correspond à un niveau 2 (équivalent Bac +2/3)

Cette entreprise a été créée et s'est développée à partir de fonds propres, fonctionnant sous forme de modèle mixte avec filiales et franchises. Seul un élève ayant été diplômé sur le Campus de Paris peut prétendre à démarrer une filiale.

Les grandes écoles en France sont aussi demandeuses de formation en coding et le Wagon a développé une formation spécifique pour elles.

Les secteurs d'origine des diplômés sont en général :

- Le Freelancing
- L'entrepreneuriat
- Le salariat

L'âge moyen des élèves est de 28 ans et les candidats doivent maîtriser l'anglais et ont généralement un niveau bac +5 et que 5 ans d'expérience professionnelle.

Le Wagon développe des outils pédagogiques en ligne pour former les professeurs. Le système de tracking en ligne permet aux responsables pédagogiques d'évaluer la progression de chaque élève partout dans le monde.



**Rapport de la Commission Commerce Extérieur, Développement Durable  
Emploi et Formation (CEDDEF)  
Thématique : DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**Assemblée des Français de l'Étranger  
30<sup>e</sup> session 11-15 mars 2019**

**Rapporteurs** : M. Alexandre CHATEAU-DUCOS et Mme Marie-Carole DE LA CRUZ

Notre commission a travaillé sur trois dossiers concernant les questions de développement durable et les problématiques du changement climatique avec :

- 1) Mmes Les Inspectrices d'Académie Christine JACQUEMYN et Françoise RIBOLA dans le cadre du label E3D.
- 2) déplacement *in situ* auprès de M. Stéphane VATINEL qui dirige la Cité fertile de Pantin
- 3) M. Cyrille PIERRE, Directeur de la Direction du DD au MAE.

Le choix de ces intervenants est de démontrer que la prise de conscience des enjeux de développement durable touche différents acteurs de la société et amène à des solutions innovantes, tant sur le plan économique que social.

### **1. Présentation du label E3D**

La sensibilisation des élèves passe par les contenus comme par les comportements. Parce que les enfants sont au cœur de la démarche qui consiste défendre les droits du DD, le label E3D (**École/Établissement en Démarche de Développement Durable**) cherche à labéliser les établissements qui s'engagent de façon poussée à mettre en œuvre ces deux principes de connaissance et d'actions concrètes. Il n'y a pas de subventions directes de l'Education Nationale, pas de bonus particulier dans le cadre de cette labellisation, simplement une démarche citoyenne de prise de conscience et d'éducation collective aux enjeux qui s'ouvrent à tous dès maintenant. Le Label E3D s'attache donc à œuvrer concrètement au niveau de l'établissement dans 4 directions : Enseignement, Vie scolaire, Bâtiment et lien avec l'extérieur car l'univers éducatif qui est un endroit semi fermé par définition participe à la dissémination des concepts de DD via les élèves, leurs familles, leurs amis.

L'engagement de l'établissement doit être total et ne doit pas être perçu comme un gadget destiné à verdir l'image d'une structure éducative. L'établissement s'engage dans un vrai processus de changement de processus. La labellisation proprement dite est effectuée par l'Académie et donc celle de rattachement pour les établissements du réseau AEFÉ.

*Quelques chiffres :*

*Académie de Versailles : 300 établissements labellisés depuis 2015*

*France métropolitaine : 6.000 structures sur les 64.000 du territoire (9,4 %)  
AEFE : 10 sur 496 (2 %)*

E3D a donc pour objectif d'inciter les établissements à aller au-delà des principes de base du DD (recyclage du papier ou des bouchons, économies d'eau, éco-gestes mis en place par les établissements, tri sélectif...), d'initiatives isolées liées à des engagements d'enseignants, de gestionnaires ou de chefs d'établissement. Il s'agit d'une véritable démarche pour impliquer les élèves afin qu'ils développent des compétences éco-citoyennes.

Concrètement, il s'agit de mobiliser les équipes au travers d'un comité de pilotage qui va effectuer un diagnostic sur les besoins de l'établissement, d'un plan d'action en relation avec l'étape précédente afin d'aboutir aux actions concrètes à mener et à valider.

L'établissement devient un objet de travail pour les élèves mais aussi un objet de questionnement. Ces actions sont articulées avec les enseignants mais aussi la vie scolaire.

Dans le but de ne pas rester dans une approche scolaire qui pourrait rebuter certains, il doit être mis en place des partenariats en dehors de l'établissement : collectivités locales, AEFE, partenaires privés qui peuvent soutenir la démarche par une donation, tissu associatif et plus particulièrement ceux des parents d'élèves...L'exportation de bonnes pratiques permet la prise de conscience et l'implication des élèves.

Trois niveaux de labellisation existent :

Niveau 1 (L'Engagement) : période d'acculturation dans l'établissement aux principes du DD (comité de pilotage peu structuré mais très impliqué, personnel pas régulièrement formé, nombre des élèves réellement impliqué peu important... mais c'est déjà un premier pas

Niveau 2 (L'Exigence) : niveau avancé qui nécessite qu'il y ait au sein de l'établissement et au niveau du conseil d'administration la prise en compte directe et concrète de la dimension de gestion de DD et qu'ils soient inscrits au projet de l'établissement. Le comité de pilotage aiguille les élèves et le personnel dans des actions de DD.

Niveau 3 (le Déploiement) : déploiement optimal de la démarche et pérennisation des actions.

Comme le label E3D n'apporte aucune contribution financière particulière, il est nécessaire que des partenaires soutiennent les projets, que l'académie accompagne et explique à l'établissement l'intérêt de ces projets pour ses élèves en favorisant la reconnaissance par les collectivités ou le tissu local.

Un point important de toute cette entreprise est d'inclure les acteurs et notamment les élèves à la prise de conscience de leur environnement immédiat de vue que constitue l'établissement : organisation de débats sur les priorités, les raisons pour lesquels les travaux sont à faire, se font ou non, les raisons de changement de comportement.

Les enseignants doivent accepter de passer la main aux élèves, de leur faire choisir les objets de travail, les actions à mener, qu'ils acceptent que certains projets leur échappent... Une formation d'élèves éco-délégués en liaison avec les enseignants impliqués afin que ces élèves pilotent gagnent en autonomie, en responsabilité et prennent des initiatives. L'éco-délégué se voit remettre une attestation de compétences après une évaluation.

Le label n'a pas vocation à faire des établissements des modèles exemplaires mais qu'ils se muent en objet de réflexion et d'utilisation, de travail sur son environnement et sur soi-même dans une approche de questionnement personnel de son propre impact car une dimension citoyenne existe dans le label E3D. Ainsi, la démarche de labellisation permet de faire rentrer les élèves dans la communauté grâce aux principes du DD : Connaître, Comprendre, Agir.

La labellisation se fait en direction des enseignants essentiellement pour qu'ils comprennent la démarche, qu'ils acceptent de demander la labellisation de leur établissement, qu'ils sortent des projets ponctuels pour aller sur des projets concertés dans l'établissement, qu'ils rentrent dans des parcours éducatifs. Il faut alors toucher toutes les disciplines, ce qui nécessite un accompagnement et que l'on donne des moyens et outils pour les élèves.

Cette audition fait l'objet d'une Résolution

*Points d'informations :*

Site web de l'académie de Versailles au sujet du label

<https://edd.ac-versailles.fr/spip.php?article434>

## **2. Visite de La Cité Fertile à Pantin**

La visite à Pantin de la Cité Fertile avec Stéphane VATINEL (directeur de SINNY & OOKO) nous a ouvert des pistes de réflexions pleines d'optimisme. Les activités gérées par la structure concernent 6 territoires en transition. Une équipe de 250 salariés s'occupe de gérer différents établissements que l'on pourrait qualifier d'alternatifs quant à leur approche car ils concentrent des activités, la plupart gratuites, permettant de mélanger les publics et de toucher le plus de monde possible : expositions, restaurations, concerts, conférences, télétravail, espace ludique ou de repos, centre de formation ... Le principe général de ces initiatives vise à répondre à l'économie réelle face aux objectifs et critères de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). C'est-à-dire la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et éthiques. Toutes les structures créées le sont sans subvention publique et doivent être profitables et autonomes.

«La Recyclerie», « La machine du Moulin Rouge », « Le Pavillon des canaux », sont quelques exemples d'initiatives réussies de SINNY & OOKO. Ces modèles sont mondialement reconnus pour la redynamisation de lieux abandonnés ou délaissés. Aujourd'hui, cette structure retient l'attention des médias et des politiques qui y voient une opportunité de redynamiser des lieux urbains en perdition. Il s'agit de lieux sans contrainte, sans vocation à consommer à tout prix, tout y est gratuit à l'exception de la restauration et des boissons. La décoration y est recherchée afin de créer des atmosphères de rencontre propices au débat.

A l'aube de cette réussite, Stéphane VATINEL a créé 2 départements d'aide à la gestion de projet afin de dupliquer ce modèle facilement exportable. Il intéresse par exemple le grand projet «Réinventer Paris » qui cherche à faire revivre une trentaine de sites sur Paris que la mairie ne peut plus entretenir. Depuis 5 ans, 30 projets ont été aidés qui ont généré 850 équipes pour répondre à la demande de projets extraordinaires. L'idée est de faire collaborer la société de très grande envergure avec la petite structure très spécialisée afin de créer une intelligence collective.

Toutes les villes embrayent dans cette direction comme « Réinventer Strasbourg »... Il s'agit donc en résumé de régénérer des sites sous exploités en les convertissant en ce que l'on appelle des « tiers lieux ». Ce concept a été porté par Ray OLDENBERG en 1989 en référence au troisième endroit, les premiers étant les lieux nécessaires de la maison et du travail. Lieu de socialisation, il est le prolongement de l'habitude sociale de l'individu, là où il se plairait à demeurer un laps de temps. La Cité Fertile sort également de terre sur cette base, suite à l'intérêt de la SNCF de louer l'ancienne gare de Pantin pour y refaire de l'activité. Un centre de formation, l'école des tiers lieux est montée et permet d'offrir des formations sur les concepts de RSE mais également d'accueillir des porteurs de projets de lieux tiers. Aujourd'hui plus de 100 stagiaires sont accueillis. Cette activité de conseil et de formation s'inscrit également dans le grand plan de redynamisation urbaine du gouvernement : 222 cœurs de ville sélectionnés par le ministère du territoire qui vont profiter d'une enveloppe de 2 milliards d'Euros qui vont être réinjectés dans ces centres-villes afin de redynamiser ces villes intermédiaires de 10 à 50.000 habitants. Par l'intermédiaire de la création ces tiers lieux agrégeant toutes sortes d'activité dans les cœurs de ville en détresse économique, les petites villes renaissent. Ces tiers lieux sont censés faire du commerce, rendre des services, créer du lien social, faire de la formation, promouvoir les actions culturelles et sociales et de DD. La Cité fertile y a par exemple implanté une micro brasserie.

La France est en train de prendre de l'avance sur ce phénomène-là d'aménagement, c'est une bonne nouvelle. Il existe une énorme demande notamment de personnes en reconversion, c'est-à-dire qui ont une activité professionnelle dont ils se sont lassés mais qui souhaitent donner un sens social à leur nouvelle activité professionnelle (85% sont des femmes entre 30-45 ans). La Cité fertile a ainsi permis l'ouverture de 10 tiers lieux et 20 sont en cours de montage. Bien évidemment, chaque tiers lieux s'adapte à son environnement proche et sélectionne les activités susceptibles de toucher le plus grand nombre dans la localité d'implantation. Puisque tout est gratuit, tout le monde y va, ce qui génère une envie de consommer, d'acheter le suffisant : manger, boire, et bientôt dormir.

Pour résumer, la Cité Fertile propose de retrouver l'esprit du cœur de ville avec la création des lieux tiers qui créent des entreprises et des emplois dans le cadre de l'innovation verte et de l'économie sociale et solidaire.

Page Facebook de la Cité fertile :

<https://www.facebook.com/lacitefertile/>

L'école des lieux-tiers :

<http://www.sinnyooko.com/notre-formation-tiers-lieu/>

### **3. Suivi de l'Accord de Paris lors de la COP21 : COP24 à Katowice (PL)**

La CEDDEF a souhaité faire un point d'étape suite à la dernière COP24 (Conférence des Parties) qui a eu lieu en Pologne à Katowice en fin d'année 2018. Nous avons donc accueilli M. Cyrille PIERRE, Directeur de la Direction du DD au MAE afin d'obtenir un retour sur cette conférence. Pour rappel, le formidable accord obtenu avec les 180 pays réunis à Paris lors de la COP21 de 2015 a fixé comme principal objectif de maintenir par tous les moyens possibles le réchauffement climatique avéré à 1,5 degré Celsius maximum. Contraignant. Le bilan actuel fait état que seuls 9 pays respectent leurs engagements climatiques de réduction des émissions. En France, 8 objectifs sur 9 sont manqués. Il s'agit d'un accord universel: même si un principe de traitement spécial et différencié existe (les pays ayant le moins contribué au réchauffement par exemple). Ainsi, les pays interviennent en fonction de leur degré et capacité de développement. Concrètement, chacun des pays s'engage à titre national à des trajectoires de réduction de gaz à effet de serre. De fait, c'est l'addition des efforts de chaque pays qui permet de calculer la trajectoire mondiale.

La COP24 de décembre 2018 a acté que la trajectoire actuelle conduit inévitablement au dépassement des 1,5 degrés plus rapide que prévu. L'annonce par le Président des Etats-Unis d'Amérique du retrait de l'accord par son pays n'est pas une bonne nouvelle bien qu'après cette annonce, une prise de conscience citoyenne émerge, plus forte qu'avant la signature.

Il a été constaté un affaiblissement de l'effort multilatéral global avec des signes préoccupants de désengagements de certains pays (Brésil, Inde par exemple) qui mettent en avant les intérêts nationaux immédiat avant la vision commune mondiale.

La problématique du financement du Fonds Vert permettant aux pays les plus exposés d'être aidés a été également abordée car les 100 milliards de dollars au niveau mondial dès 2020 ne sont toujours pas réunis 3 ans après la décision.

De nombreux mécanismes sont en cours soit au stade du lancement, soit au stade de la consolidation mais l'alerte des scientifiques est passée au cœur du message de Katowice avec un signal d'alarme fort : beaucoup reste à faire et les mesures à prendre pour réduire le réchauffement ne sont toujours pas à la hauteur.



**Assemblée des Français de l'Étranger  
30<sup>e</sup> session 11-15 mars 2019**

**RÉSOLUTION DE LA COMMISSION DU COMMERCE EXTÉRIEUR,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION**

**Résolution** : COM/R.1/19.03

**Objet** : Aide à la mise en place du label E3D dans le réseau AEFE

**L'Assemblée des Français de l'étranger,**

**CONSIDÉRANT**

- L'importance de la prise de conscience du Développement Durable auprès des jeunes générations,
- Le caractère démultiplicateur de l'implication des élèves qui peuvent relayer au-delà de l'environnement spécifique de l'établissement scolaire,
- La faible implication du réseau AEFE dans la labellisation E3D
- Le manque de moyen dédié à cette initiative forte en matière de Développement Durable
- Le manque de concertation, de globalisation, de suivi ou de réplication de projets vertueux en matière de Développement Durable

**DEMANDE**

- Le renforcement de l'équipe pédagogique de l'AEFE en créant une fonction de référent unique pour le label E3D
- La mise au catalogue de formations à la gestion du changement en matière de Développement Durable disponible aux personnels de l'AEFE (administratifs ou corps enseignant)

<b>Résultat</b>	<b>Adoption en Commission</b>	<b>Adoption en Séance</b>
Unanimité	X	X
Nombre de voix « pour »	13	
Nombre de voix «contre »	1	
Nombre d'abstentions		